

Pass numériques

Agglomération, Ville et CCAS La Rochelle



+ Qu'est-ce que le pass numérique ?

Le pass numérique ou chèque #APTIC permet aux usagers de la Communauté de l'Agglomération de La Rochelle de développer leurs compétences numériques et viser une meilleure autonomie digitale.

Grâce à ces pass numériques, la personne peut suivre un parcours de formation pour apprendre à :

- se servir d'un ordinateur ou autres outils numériques
- naviguer sur internet
- réaliser ses démarches en ligne.

+ De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un chéquier de 10 chèques d'une valeur unitaire de 10€ (valable jusqu'au 31/01/2022).



Les usagers peuvent se rendre dans des lieux qualifiés #APTIC et bénéficier d'un parcours de montée en compétences vers plus d'autonomie numérique auprès d'un médiateur numérique.

+ Comment ça marche à la Médiathèque Michel-Crépeau ?

1/ Rencontre d'un agent de la Médiathèque Michel-Crépeau

Des permanences seront organisées en soirées ou en matinées, 3 fois par semaine (*hors vacances scolaires*)

- Lundi : 18h-19h
- Mercredi : 11h-12h
- Samedi : 11h-12h

L'utilisateur a un entretien avec un-e agent de la Médiathèque. Au cours de l'entretien, l'agent de la Médiathèque mesure les compétences numériques de la personne (diagnostic) et confirme son besoin en formation.

Le chéquier de 10 pass est délivré à l'utilisateur et une prise de rendez-vous est réalisée avec le médiateur qualifié #APTIC choisi.

+ Comment se passe le parcours avec le médiateur numérique ?

L'utilisateur se rend au rendez-vous avec le médiateur numérique qualifié #APTIC.

Ils échangent sur le besoin exprimé par l'utilisateur et son souhait de montée de compétences. L'utilisateur remet les pass numériques délivrés par les agents CCAS ou Médiathèque Michel-Crépeau.

→ Le parcours de médiation numérique peut commencer.

Liste des lieux de médiation numérique (qualifiés #APTIC ou non) :



- <https://la.charente-maritime.fr/internet-besoin-daide>
- Tél : 0809 540 017 (appel non surtaxé)



+ Qui peut en bénéficier du pass ?

Le Pass Numérique ou chèque #APTIC est accessible à toute personne majeure résidant dans l'Agglomération de La Rochelle, peu familière des nouvelles technologies, et souhaitant développer ses savoirs numériques.

+ Quels sont les points de distribution ?

La délivrance des pass numériques a lieu :

- au CCAS de La Rochelle pour les habitants de La Rochelle
- à la Médiathèque Michel-Crépeau pour l'ensemble des habitants des 28 communes de l'Agglomération (dont La Rochelle)

+ Comment ça marche au CCAS ?

1/ Prise de rendez-vous

L'utilisateur se rend au CCAS de La Rochelle (31 rue Amelot, La Rochelle) pour prendre rendez-vous avec un-e agent du CCAS.

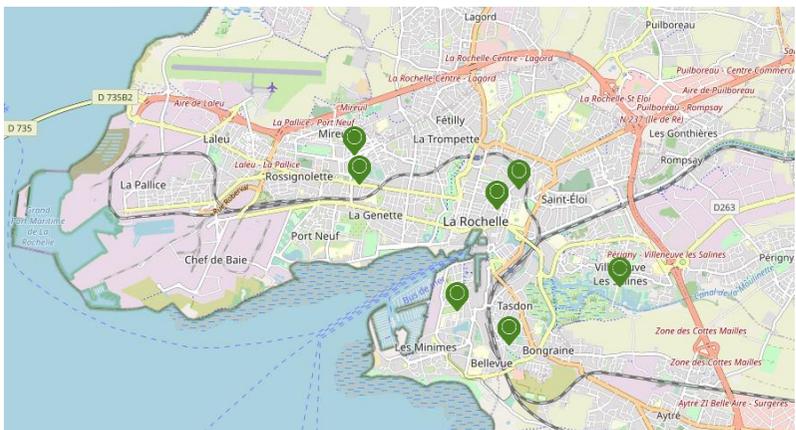
Ou l'utilisateur téléphone (05 46 35 21 00) directement au CCAS.

L'utilisateur du CCAS bénéficiera de cette proposition d'accompagnement au même titre que les autres dispositifs sociaux proposés par le CCAS.

2/ Rencontre d'un agent du CCAS

L'utilisateur a un entretien avec un-e agent du CCAS. Au cours de l'échange, un diagnostic est réalisé sur les compétences numériques de l'utilisateur et ce dernier exprime son besoin en accompagnement numérique. Le chéquier de 10 pass est délivré à l'utilisateur et une prise de rendez-vous est réalisée avec le médiateur qualifié #APTIC choisi.

+ Carte des lieux de médiation qualifiés #APTIC



Centre Social Culturel Christiane FAURE (quartier : Centre)

- Individuel : Parcours de médiation numérique (6 séances de 20 minutes)
Un accompagnement régulier constituant un parcours pour développer son autonomie



Mercredi de 10h à 12h
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 10h à 12h

APTIC (1 chèque = 20 minutes)

- Collectif : 2 types d'ateliers :



Informatique : Mercredi de 14h à 16h
Numérique : Vendredi de 10h à 12h

APTIC (2 chèques = 1 atelier de 2 heures)

Centre Social Culturel Tasdon Bongraine Les Minimes

- Collectif :
→ Ateliers informatiques (*inscription en septembre pour l'année scolaire*)
Ateliers par niveau : initiation et perfectionnement à l'informatique, la bureautique, Internet et toutes leurs applications.



Lundi de 14h à 15h30 (débutant)
Mardi de 14h à 15h30 (initié)
Jeudi de 14h à 15h30 (débutant)
Vendredi de 14h à 15h30 (initié)

Jusqu'à 20 chèques APTIC pour un atelier hebdomadaire de mi-septembre à fin juin (hors vacances scolaires)
+12 € d'adhésion à l'association



→ Module d'initiation INTERNET
Programme pour 4 séances
Vendredi de 10h à 11h30

APTIC (2 chèques = 4 séances de 1h30)
+ 12 € d'adhésion à l'association



→ Module d'initiation INFORMATIQUE
Programme pour 4 séances
Vendredi de 10h à 11h30

Informatique : Utilisation de PC, imprimantes, smartphone

Numérique / Internet : Navigation sur internet, gestion des mails, démarches en ligne...

NetSolidaire Villeneuve

- Individuel : Parcours de médiation numérique (séances individuelles de 20 à 40 minutes)

Un accompagnement régulier sur quelques séances

Lundi de 8h à 12h 13h30 à 17h
Mardi de 8h à 12h 13h30 à 17h
Mercredi de 8h à 12h 13h30 à 17h
Jeudi de 8h à 12h 13h30 à 17h
Vendredi de 8h à 12h



→ APTIC (1 chèque = 20 minutes)

- Cours collectifs à la demande

NetSolidaire Mireuil

- Individuel : Parcours de médiation numérique (séances individuelles de 20 à 40 minutes)

Un accompagnement régulier sur quelques séances

Lundi 8h à 12h 13h30 à 17h
Mardi 8h à 12h 13h30 à 17h
Mercredi 8h à 12h 13h30 à 17h
Jeudi 8h à 12h 13h30 à 17h



→ APTIC (1 chèque = 20 minutes)

- Cours collectifs à la demande

Atouts et Compétences (Minimes)

- Collectif : Cycle de 4 ateliers par niveaux et par thèmes

Tous publics



→ APTIC (2 chèques = 1 atelier de 2 heures)

Centre Social Saint Éloi-Beauregard

- Individuel : Ateliers informatiques et internet.



Accompagnement personnalisé.
Vendredi de 13h30 à 16h (rdv)
→ APTIC (1 chèque = 20 minutes)

- Collectif : Ateliers informatiques et internet (maximum 6 personnes).
Programme de 5 ateliers



Lundi de 9h à 12h (rendez-vous)
Mardi de 9h à 12h (rendez-vous)
→ APTIC : 1 chèque = 1 atelier = 30min

+ Contacts

Centre Social Culturel Christiane FAURE (quartier : Centre)

- Tél : 05 46 41 06 73
- Adresse : 41 Rue Thiers
- accueil@christianefaure.fr
- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h / 13h45 à 18h30

Centre Social Culturel Tasdon Bongraine Les Minimes

- Tél : 05 46 44 24 08
- Adresse : 1 Impasse Marie-Claude Memon
- cstblm@gmail.com
- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h / 14h à 18h30

NetSolidaire Villeneuve / Mireuil

- Tél : 05 16 59 00 60
- Villeneuve : 30 bis avenue Billaud Varenne
- Mireuil : 14 bis avenue des Grandes Varennes
- mediateurs@netsolidaire.org
- Du lundi au jeudi : de 8h à 12h 13h30 à 17h
Vendredi matin : de 8h à 12h (uniquement Villeneuve)

Atouts et Compétences (Minimes)

- Tél : 05 46 97 51 42
- Adresse : 32 boulevard Albert EINSTEIN
- contact@atouts-competences.fr

Centre Social Saint Éloi-Beauregard (courant octobre)

- Tél : 05 46 34 33 11
- Adresse : 40 Rue Basse de Saint-Eloi
- numerique.sainteloibeaugard@gmail.com
- Lundi de 13h30 à 18h30
Mardi de 9h00 à 12h30 de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h00 à 12h30 de 13h30 à 18h30
Jeudi de 9h00 à 12h30 de 13h30 à 18h30
Vendredi de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Cohésion 17 (quartier : Saint-Maurice) (prochainement)

- Tél : 05 46 67 75 90
- Adresse : 151 Avenue Carnot
- cohesion17@orange.fr